

Le parc locatif privé

Des organismes sont là pour vous aider et vous faciliter la tâche.

Le service "Logement en ville" du CROUS

Il sert d'intermédiaire entre propriétaires et étudiants, pour la location de chambres, studios ou deux pièces. Il relaie également des annonces émanant de la Société d'économie mixte de la ville et de la société HIM Le Richemont qui ont noué des partenariats avec le CROUS pour proposer des logements et co-locations aux étudiants boursiers sur critères sociaux.

C'est un service gratuit, dont les offres sont consultables 7 jours sur 7 sur les bornes internet dans le hall du CROUS (39 avenue Georges Bernanos, 75005 Paris) ou sur le www.crous-paris.fr

Les Associations

Elles mettent en relation les particuliers et les étudiants moyennant une petite cotisation, mais beaucoup moins importante que ce que peut vous demander une agence. Leurs offres sont généralement consultables sur place.

En voici quelques-unes :

- **CLLAJ** (Comité local pour le logement autonome des jeunes) :
tour Sapporo les Olympiades, 70 rue du Javelot, 75013 Paris
Tél. : 01 45 84 77 34 - www.cllajparis.net
- **UNEL-UPEL** (Union nationale des étudiants locataires) :
21 rue du Val de Grâce, 75005 Paris - Tél. : 01 40 46 86 73
- **CEP** (Service d'entraides communautés chrétiennes universitaires) :
5 rue de l'Abbaye, 75006 Paris - Tél. : 01 55 42 81 23
- Point office de service étudiants OSE
11-13 rue Serpente, 75006 Paris - 01 55 42 80 80 - Métro: Cluny La Sorbonne/Saint Michel

Les foyers étudiants

Ouverts à tous sans conditions de ressources, ils proposent le plus souvent des chambres meublées, parfois des studios, pour des prix légèrement inférieurs au marché. Attention aux conditions d'admission : certains sont mixtes, d'autres pas, et la plupart ont des limites d'âge. L'Union nationale des maisons d'étudiants recense les foyers parisiens, avec les conditions d'admission et les services proposés, mais il faut poser sa candidature auprès de chaque foyer.

UNME (Union nationale des maisons d'étudiants) : 2 rue de la Roquette, 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 73 62.

Les mutuelles étudiantes

Elles proposent aussi un accompagnement à la recherche (petites annonces, forums et partenariats).

À la LMDE : "Clé". Renseignements : 3260 dire LMDE ou www.lmde.com

À la SMEREP : "Le Printemps du logement étudiant". www.logement-etudiant.net

Les résidences privées

Ouvertes à tous, il s'agit pour l'essentiel de logements récents coquets (souvent meublés) allant du studio au T2, dans des résidences dotées de nombreux services : cafétéria, laverie, salle de sport, espace TV, parking, ménage. Un niveau de confort et d'équipement optimal mais qui se paye : plus de 600 euros par mois en moyenne ! L'ADELE a de plus mis en place le service iBail, qui permet de visiter et de remplir les documents administratifs sur le net.

Les adresses des 21 résidences parisiennes sur www.adele.org

Église américaine

65 Quai d'Orsay, 75007 PARIS - RER: Pont de l'Alma

Annonces d'offres chez des particuliers, chambres contre travail.

Les sites spécialisés

Des sites grand public à ceux destinés aux étudiants, le web est aujourd'hui incontournable.

- www.adele.org
Le site de l'Association pour le développement du logement étudiant, qui regroupe toutes les informations pratiques de la recherche de logement, la liste des résidences de Paris et une foule de conseils.
- www.colocation.fr
Pour ceux qui cherchent un ou plusieurs coloc', et donc un appartement !
- www.mapiaule.com
Des petites annonces et tout ce qu'il faut de conseils pratiques.
- www.sergic.com
Moteur de recherche simple et pratique.
- www.pap.fr et www.seloger.fr
Les poids lourds du parc locatif privé parisien.

Les agences

Service payant (un mois de loyer de commission en moyenne), l'agence immobilière regroupe les offres de location et rédige le bail. Réseau référence du secteur de l'immobilier, la Fédération nationale de l'Immobilier (FNAIM) labellise les agences respectant une charte de qualité. Liste des agences parisiennes sur le www.fnaim.fr